

---

CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bon après-midi ou bonsoir. Bienvenue à cette téléconférence mensuelle LACRALO. Nous sommes lundi le 17 décembre 2018 à 23:00 UTC.

Nous avons aujourd'hui sur l'appel Sergio Salinas Porto, Harold Arcos, Alexis Anteliz, Maritza Aguero, Hamzah Haji, Diolia Graziano, Eliecer Acevedo, Javier Chandia, Sharon Emptage, Vrikson Acosta, Reina Granados, Carlos Leal, Ricardo Holmquist, Aida Noblia, Marcelo Telez, León Sanchez, Lilian Ivette De Luque, Vanda Scartizini et. Sylvia Herelein

Sur le canal anglais, nous avons Maureen Hilyard et Dev Anand Teelucksingh.

Nous avons reçu des excuses de Lito Ibarra. Nous avons Mark Datysgeld et Sávyo Morais sur le canal portugais.

Nous avons du personnel Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Daniel Fink et je m'appelle Claudia Ruiz. Je vais gérer l'appel.

Nos interprètes sont Veronica et David, Esperanza également en langue portugaise.

J'aimerais que vous indiquiez votre nom pour la transcription et pour que les interprètes puissent vous reconnaître.

Je vais passer maintenant la parole à Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Claudia. Bonjour, bon après-midi ou bonsoir. Merci de votre participation à cet appel. C'est la dernière réunion de l'année, une

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

réunion tout à fait exceptionnelle. Et nous avons beaucoup de sujets que nous allons aborder aujourd'hui durant cette réunion. Nous n'avons que peu de temps à notre disposition.

Nous allons commencer avec le premier point à l'ordre du jour, l'approbation de l'ordre du jour. Je vais demander à Harold de lire l'ordre du jour. Allez-y Harold.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Sergio. Vous l'avez à l'écran cet ordre du jour. Nous avons un mot de bienvenue, l'appel, l'approbation de l'ordre du jour, la présentation des nouveaux groupes de travail. Nous avons ensuite de l'information sur le document des principes opérationnels, un appel à vote également.

Je vois que quelqu'un parle en espagnol. Ah oui, nous avons également le rapport initial de la part de Ricardo Holmquist, membre de l'ALAC, une présentation de León Sanchez sur l'EPDP et son rapport. Nous avons tout autre thème d'intérêt, alors si quelqu'un veut rajouter un sujet à cette réunion, vous pouvez vous exprimer maintenant. Nous aurons ensuite un webinaire consacré à l'acceptation universelle de la part de Mark et Sávyo. Voici donc notre ordre du jour. Nous l'approuvons. Sergio, allez-y.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup, Harold, de vos commentaires. Et si tout le monde est d'accord, nous allons commencer avec le point numéro quatre, présentation des nouveaux groupes de travail à LACRALO.

---

Avec Harold lors des réunions précédentes, nous avons parlé de la situation de LACRALO et nous allons nous concentrer sur la participation active, tout particulièrement les politiques qui sont débattues à l'ICANN. Donc dans ce cadre de travail, nous allons prendre en compte ce cadre et nous allons présenter différents groupes de travail pour toutes les ALS qui participent dans notre région. Ces ALS doivent faire partie d'un groupe de travail et ce groupe de travail travaillera par l'intermédiaire de la liste de diffusion et il y aura une téléconférence mensuelle. Donc durant le développement de ces activités, nous participerons à des groupes de travail de l'ALAC.

Ces groupes de travail ont été considérés par les membres de la communauté et il a été décidé d'avoir une stratégie différente par rapport aux diverses réunions, aux différents membres de la région, de les consulter et de voir la meilleure manière de travailler à ces groupes de travail.

Comme vous pouvez le voir sur l'écran, il y a eu plusieurs groupes de travail créés. Je vais les mentionner, ces groupes de travail, vous les avez à l'écran. Nous avons les groupes de travail et leurs relations avec les utilisateurs. Cela est en rapport avec la GNSO. On pense que la dirigeante de ces groupes de travail doit être Vanda Scartezini.

Nous avons le groupe WHOIS/RGPD et cela, c'est quelque chose qui est un sujet brûlant à l'ICANN. Nous proposons Carlton Samuels comme leader de ce groupe de travail. En ce qui concerne le multilinguisme et les IDN, [inintelligible] les noms de domaine internationalisés [inintelligible] des caractères, le ñ par exemple en espagnol. Nous devons prendre en compte également la région africaine parce qu'ils

---

ont beaucoup de langues parlées, beaucoup de langues aborigènes et ils ont un impact fort sur l'internet.

Nous avons le groupe communication. Nous devons prendre en compte que cela est fortement en rapport avec les langues, les aspects linguistiques et le travail que nous effectuons avec les peuples indigènes dans le cadre du groupe communication. C'est un groupe de travail très important parce que nous devons informer des avancées qui se déroulent dans la région, des activités d'autres organisations dans la région également. Donc cela doit absolument être inclus parce que cela a un impact fort sur l'internet et sur les activités que nous effectuons sur la stratégie qui existe dans notre région. Cela, c'est en rapport étroit avec les réseaux sociaux. Nous avons un membre de l'ALAC qui travaille beaucoup à cela dans un groupe de travail. Nous pensons qu'elle pourrait la leader, Lilian de Luque. Nous lui avons demandé donc d'être à la tête de ce groupe de travail.

Le groupe formation. Marcelo Telez s'est porté volontaire pour être à la tête, [inintelligible] beaucoup déjà pour la formation. Il travaille dans son association.

En ce qui concerne le groupe de travail gouvernance, à partir d'aujourd'hui, nous allons exprimer nos points de vue basés sur le consensus et nous devons prendre des décisions et avancer dans le cadre de la gouvernance.

Les règles de procédures. Ces règles de procédures et principes opérationnels sont extrêmement importants. Donc on a besoin de beaucoup d'expertise à ce niveau pour ce groupe de travail pour que nous puissions conclure et avancer dans le cadre de nos efforts de

---

développement de règles de procédure en rapport avec les principes opérationnels. Et il faut que cela soit conclu avant la fin de l'année. Je suis à la tête de ce groupe gouvernance. Mais nous avons un point de vue un petit peu différent. Même si nous avons six leaders dans ce groupe, dans chacun de ces groupes de travail, nous devons élire, choisir des coprésidents ou coprésidentes, des co-leaders. Par exemple dans le groupe gouvernance, nous allons partager la tâche avec Vanda. Vanda s'est portée volontaire. Mais nous avons déjà travaillé avec elle dans le cadre du développement des règles de procédures. Donc je pense que nous pouvons bien travailler ensemble pour cette prochaine étape.

J'aimerais maintenant donner la parole à chacun de ces leaders élus pour qu'ils puissent nous expliquer ce qui en est de ces groupes de travail. Et ensuite, nous pourrions poursuivre notre ordre du jour.

Donc nous allons commencer avec le groupe de travail des noms de domaine et ses relations avec les utilisateurs. Ceci est en rapport avec la GNSO. Je donne la parole à Vanda Scartezini. Allez-y, prenez la parole. Merci.

VANDA SCARTEZINI :

Merci beaucoup de cette possibilité de m'exprimer. Nous en avons déjà parlé de ce thème. J'ai travaillé à ce problème de noms de domaine et leurs relations avec les utilisateurs finaux ; j'y travaille depuis longtemps. Nous essayons de créer une proposition. Nous travaillons à cela pour une liste de mesures à prendre. Et nous débattons également du temps dont nous avons besoin pour prendre en compte les titulaires de noms de domaine et les personnes requérant [inintelligible]. Donc je

---

veux parler à toutes les parties prenantes de cela, des différentes activités. Et ce groupe est en rapport étroit avec les règles de procédures. Ce groupe de travail est quelque peu séparé des autres groupes de travail.

Donc j'espère que vous m'entendez bien.

SILVIA VIVANCO : Je vais vous interrompre. Vous avez beaucoup de volume, on vous entend très fort.

VANDA SCARTEZINI : Alors il y a beaucoup de travail à effectuer. L'idée derrière tout cela, c'est que nous créons tous ces groupes de travail pour partager les informations et bien entendu d'envisager le rapport qui s'instaure entre différents groupes de travail, ce qui est relativement complexe. L'idée, c'est un partage d'informations pour fournir des détails et des informations détaillées parce que ce que l'idée, c'est que tout le monde reste bien informé sur ces sujets pour être mesure de participer directement de la région parce que c'est la seule manière pour les personnes de participer activement. Merci beaucoup, Sergio, de votre intérêt. Merci à toutes et à tous.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Vanda. Je ne sais pas si Carlton est sur cet appel, sinon je vais donner la parole à Marcelo Telez. Est-ce que vous pourriez s'il vous plaît confirmer que Carlton est avec nous ?

---

CLAUDIA RUIZ : Carlton n'est pas encore là.

SERGIO SALINAS PORTO : Je voudrais maintenant donner la parole à Marcel Telez mais avant, je voudrais répondre à Alexis.

Alexis, nous avons approuvé les règles de procédure. Nous avons une modification de ces règles pour les membres individuels qui participent dans notre région. Donc ce serait un plaisir pour nous d'accepter des membres individuels dans nos groupes de travail même s'ils n'appartiennent à aucune ALS. Ils pourront rentrer dans ces groupes de travail et seront les bienvenus. Et cette manière de participer dans la région est assez mauvaise mais comme nous le savons, dans l'histoire de LACRALO, il y a plusieurs personnes, beaucoup d'individus qui ont participé aux discussions de LACRALO et qui n'appartenaient à aucune organisation au préalable. Donc nous devons continuer à participer de manière active et maintenant que nous avons la possibilité de travailler avec ces membres individuels, nous voudrions qu'ils puissent participer de manière active à notre travail dans notre région.

Est-ce que vous pourriez traduire ce que Dev a écrit ? Comme cela, je pourrais lui répondre pour les orateurs qui ne parlent que l'espagnol.

SILVIA VIVANCO : Si vous voulez, je peux lire le commentaire de Dev. Le commentaire est le suivant : « Je répète mon objection comme lors dans le dernière appel. Nous allons cinq groupes de travail séparés, ce qui signifie beaucoup de travail pour ces groupes et ce travail serait fait dans les groupes permanents de travail d'ALAC. Nous avons un groupe de travail

---

de politiques consolidées, nous avons un groupe de travail de participation et d'engagement, des réseaux sociaux, le groupe de travail des technologies. Donc les membres de LACRALO peuvent participer à ces groupes de travail et partager des informations avec les membres de LACRALO à travers la liste de diffusion et lors des téléconférences mensuelles de LACRALO.

Le groupe de travail sur la gouvernance de LACRALO est le seul groupe de travail interne qui est nécessaire. Et le fait d'avoir d'autres groupes de travail en parallèle n'est vraiment pas pratique. »

Voilà, c'était le commentaire de Dev Anand Teelucksingh.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup Silvia. Merci Dev pour votre contribution en ce qui concerne ces groupes de travail.

Je vais maintenant donner la parole à Marcelo. Marcelo, est-ce que vous êtes là ? Parce qu'on ne vous entend pas. Marcel, est-ce que vous êtes parmi nous ? Est-ce que vous êtes en train de parler ? On ne vous entend pas. Bien. Puisque Marcelo a été déconnecté, il n'est plus avec nous. Il y a une personne qui était là lors d'une de ces réunions. Monsieur Adrian Carballo est-ce que vous êtes là ? Est-ce que vous pouvez prendre la parole ? Est-ce que vous êtes en ligne ? Est-ce que vous êtes avec nous ? Je ne sais pas si Olga peut prendre la parole. Si Adrian n'est pas là, est-ce que Olga peut prendre la parole ? Sinon, nous donnerons la parole à Lilian. Lilian, est-ce que vous pouvez prendre la parole ?

---

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Oui, merci. Comment allez-vous. J'espère que vous m'entendez correctement. Nous avons préparé le programme de notre groupe de travail. C'est un travail de la communauté. C'est un travail en coordination avec le groupe de travail des réseaux sociaux. Je suis une volontaire de LACRALO et mon travail se focalise sur l'activation des réseaux sociaux et en tant que canaux pour les utilisateurs finaux et aussi parce que les réseaux sociaux sont très utiles. C'est un bon moyen de faire participer les nouveaux arrivants et tous ceux qui veulent participer au travail de LACRALO, au travail des autres RALO bien sûr aussi.

Je pense que nous devrions aussi travailler sur la manière d'obtenir davantage de participants aux appels, trouver des stratégies pour contacter les représentants des ALS et pour qu'il y ait davantage de gens qui participent et qui soient visibles. Il y a beaucoup de gens qui sont avec nous mais qui ne sont pas visibles. C'est un travail de coordination. Si nous travaillons avec les autres groupes de travail, il n'y a pas de doublon dans notre travail.

Nous voulons que l'information puisse circuler correctement dans la région et nous ne voulons pas que les choses soient répétées. Nous voulons encourager les membres de la région pour leur travail de façon à ce que tout le monde participe davantage.

Nous devons travailler davantage au niveau de la région et nous devons respecter ces groupes de travail d'At-Large, nous devons travailler avec eux pour éviter les doublons.

Voilà, c'était tout ce que j'avais à dire. Merci beaucoup. Et je vous rends la parole, Sergio. Si vous avez d'autres choses, je suis à votre disposition.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Lilian.

Je crois que Marcelo Telez est en ligne. Il a demandé qu'on le rappelle. Donc s'il est parmi nous, je vais demander à Marcelo de prendre la parole. Et sinon, je donnerai la parole à Harold qui vient de lever la main. Harold, allez-y.

HAROLD ARCOS : J'espère que vous m'entendez.

SILVIA VIVANCO : La personne qui parle parle trop doucement. On ne vous entend pas. S'il vous plaît, parlez un petit peu plus fort.

HAROLD ARCOS : Est-ce que vous m'entendez maintenant ?

SERGIO SALINAS PORTO ? Allez-y Harold, allez-y.

HAROLD ARCOS : Je voulais dire que ces groupes de travail dont nous avons discuté en 2018 et auparavant, ces groupes de travail ne sont pas un doublon. D'autres groupes de travail qui existent sont des espaces utiles pour la région et pour la dynamique de notre région parce que cela encourage la participation des nouveaux membres, des nouvelles ALS et cela contribue vraiment à pouvoir faire un suivi des nouvelles initiatives pour la communauté pour ALAC.

---

Il n'y a pas de doublon des efforts je dirais, il n'y a pas d'objectifs dupliqués. C'est seulement une manière pour nous de fournir des intérêts aux membres de la région. Et c'est la première fois depuis bien longtemps que nous constatons que des problèmes importants sont abordés dans la région par nos membres. Donc nous en sommes heureux et nous voudrions que davantage de membres participent. Et je veux remercier tous ceux qui ont fait preuve d'intérêt en participant à ces différents groupes de travail. Voilà.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Harold. Je crois que Marcelo n'est pas encore avec nous, à moins que peut-être il soit là. Marcelo, est-ce que vous êtes là ? Marcelo, on ne vous entend pas. Puisque Marcelo n'est toujours pas là, nous allons...

INTERPRÈTE : Nous avons des problèmes de son.

SERGIO SALINAS PORTO : Apparemment, il y a quelqu'un qui a son micro allumé.

RICARDO HOLMQUIST : Bonsoir.

SERGIO SALINAS PORTO : Ricardo, vous avez levé la main ? Ricardo, vous avez la parole.

RICARDO HOLMQUIST : Bonjour, bonsoir.

SERGIO SALINAS PORTO :       Allez-y Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST :       Je voulais demander à Dev ce qu'il voulait dire par ce commentaire.

Et puis je voulais ajouter que lors de la réunion du groupe de travail de gouvernance que nous avons eue, on a dit que les personnes qui sont nommées présidents de ce groupe de travail étaient des personnes de la région, une personne vient du Brésil et les autres viennent de l'Argentine et de l'Amérique centrale. Par conséquent, je pense qu'on a un petit problème d'équilibre et on a un problème aussi d'égalité des genres. Nous n'avons pas donc d'égalité au niveau de la répartition dans la région et l'Argentine n'est pas vraiment bien représentée. Vous appartenez au groupe de travail de gouvernance vous nous avez dit, il y a une autre ALS qui représente des questions de langue. Donc je pense qu'il y a trop de concentration.

Je reconnais que vous avez une grande responsabilité, vous Marcelo, Vanda, Silvia, mais je crois qu'il faut faire un effort, vous devriez faire un effort de façon à nommer des personnes qui représenteraient mieux l'ensemble de notre région.

Et finalement, je voudrais savoir qui est la personne qui choisit les présidents des groupes de travail. J'aurais aimé être président d'un de ces groupes de travail ; on ne m'a même pas proposé de le faire. Et pourtant, j'ai participé à différentes occasions. Mais on n'a fait aucune communication à ce propos.

---

SERGIO SALINAS PORTO : Merci pour votre commentaire, Ricardo. Vous avez raison au niveau de la diversité concernant la région et nous ne sommes pas assez occupés de cela.

Ensuite, les postes de leadership dans la région sont occupés par le président et le secrétaire. Ce sont des postes pour les membres ALAC mais le leadership est occupé par le président et le secrétaire.

Je pense que nous pouvons essayer de trouver une solution, bien que vous sachiez qu'on essaie de faire une rotation en ce sens et que chacun de ces groupes de travail va faire une rotation. Par conséquent, ce problème sera résolu comme cela. S'il n'y a pas de parité avec le reste de la région lors du premier cycle, cette parité va surgir lors du deuxième cycle, sans aucun doute.

Je ne suis plus membre d'Internauta, je suis maintenant le président de la région. Et comme j'ai une vision limitée et qu'il y a deux membres d'Internauta, je pense que je peux dire que j'essaie d'avoir une vision d'ensemble et je m'excuse auprès des membres de la région. Je sais qu'il y a trois Argentins ici. Nous avons considéré que ces membres dans la région devaient être jugés en fonction de leur expertise et de leurs compétences. Peut-être que je n'ai pas nommé les personnes adéquates ici.

Je vois que Vanda demande la parole. Nous allons lui donner la parole. Allez-y Vanda.

---

VANDA SCARTEZINI : S'ils veulent faire partie du groupe, il est possible de le faire. Je suis ici pour dire qu'il y a eu une conversation avec Sergio, je suis tout à fait ouverte à participer.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Vanda. Il faudrait rajouter quelque chose me semble-t-il. L'élection doit être confirmée dans chaque groupe. S'il y a un groupe qui pense qu'un des membres ne devrait pas être à ce poste, et bien il est possible de l'exprimer. Nous pensons que ce sont des personnes avec beaucoup d'expérience qui ont déjà beaucoup fait dans la région.

Il y aura des coprésidents ou coprésidentes et nous allons regarder la diversité régionale et nous assurer qu'elle existe. Nous allons voir comment cette diversité dans la région fonctionnera au mieux.

Je ne savais pas si j'allais dire cela, mais les groupes de travail ont des téléconférences chaque semaine parce qu'ils travaillent avec l'ALAC et il y a des personnes qui pensent personnellement qu'il faut avoir un point de vue global et très large de la région et faire partie intégrante de la prise de décision à l'ALAC. Donc je crois que c'est très bien d'avoir des groupes de travail dans notre région, c'est tout à fait positif, pour que nous ayons une région active.

Je vois que Carlos a levé la main ainsi que Maritza. Carlos, vous avez la parole.

CARLOS LEAL : Bonjour ou bonsoir. On a toujours des postes de coprésidents ou coprésidentes si vous voulez être nommé. Ce que j'allais proposer, c'est la possibilité d'avoir des propositions de coprésident, de donner la

---

possibilité à des personnes de participer de cette manière. Je crois que ce sera une bonne expérience parce que je crois qu'on a besoin de démocratie, d'accords et de désaccords et de dialogue. Merci.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Carlos.

Martiza voulait intervenir également. Martiza, allez-y.

MARTIZA AGUERO : Merci Sergio. Harold a déjà répondu à cela. Il n'y a pas eu d'annonce sur la liste de diffusion qui nous aurait permis de déterminer les groupes de travail et les personnes à la tête de ces groupes de travail. Harold nous indiquait que quoi que l'on dise, tout ce que nous voulions annoncer a déjà été publié avec la participation de la communauté. Donc nous devons absolument faire en sorte que ces groupes de travail existent.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup, Maritza, de votre intervention.

Nous allons maintenant passer au point numéro cinq, à l'appel au vote pour le document sur les principes opérationnels. Nous avons fait un processus de révision du document. Nous avons pris en compte différents points de vue sur le texte et le document. Nous avons voté sur une partie du document déjà et ce que nous voulons maintenant, c'est vous parler de ces principes opérationnels.

On a déjà beaucoup débattu à ce sujet. Le point de vue était tout à fait positif sur la qualité du travail effectué. Donc j'aimerais obtenir un consensus sur le document, est-ce que nous donnons la priorité au

---

consensus. Je crois qu'on a fait d'excellents progrès pour notre région grâce à ce document. Je pense que vous allez recevoir un courriel, je l'espère. Nous aimerions approuver par consensus et sans vote ce document. Il y a un wiki qui existe. Les deux derniers documents avec les corrections sont disponibles, sont postés sur le wiki. La communauté s'est penchée sur ces documents et ce serait donc un honneur que de vous présenter ces documents, qui représentent tant de travail, tant de débats, tant de contributions de certaines personnes qui sont présentes dans cette téléconférence et d'autres qui ne sont pas présents comme Carlton Samuels et autres, Vanda... Je ne veux oublier personne mais je crois que tout le monde... monsieur Carrasco également. Je crois qu'il est extrêmement important que nous acceptions ce document puisque nous avons déjà beaucoup débattu sur ces sujets.

Nous avons eu des réunions à Los Angeles, à San Juan Porto à Rico et nous avons été en mesure de mettre un petit peu d'ordre dans nos idées. Je crois qu'il est extrêmement important que nous prenions le temps de lire de près ces documents et que nous soyons en mesure de soutenir ces documents par consensus. Je crois que c'est extrêmement important. Toute la région devrait soutenir ces documents.

Je suis sûr qu'aujourd'hui, vous allez la recevoir le courriel, il va y avoir une invitation pour approbation par consensus et le groupe de travail gouvernance va contacter tous les membres pour conclure ce travail.

J'aimerais maintenant donner la parole à Ricardo Holmquist, qui a un rapport au sujet de l'ALAC, qui est membre de l'ALAC. Il travaille à NomCom également. Donc Ricardo Holmquist, vous avez dix à 15 minutes.

RICARDO HOLMQUIST : Vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Oui, allez-y, on vous entend bien Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST : Vous avez une présentation à l'écran divisée en deux parties : le travail de l'ALAC et dans l'autre partie de la présentation, nous allons parler de politiques sur les conseils demandés à l'ALAC pour les différentes politiques qui sont développées.

Donc nous avons la mise en place de la révision de l'ALAC qui est conclue maintenant. Nous avons fait cela il y a deux semaines. Et cette mise en place de la révision est envoyée au Conseil d'Administration pour approbation. Il y a une [inintelligible] budgétaire également qui se pose, qui doit être considéré. Donc on travaille à ces points, [inintelligible] budgétaire. Donc il y a un budget qui n'a pas été demandé et ce, avant la mise en œuvre de cette révision. Il y a eu beaucoup de travail qui a été fait, il y a des modifications qui seront disponibles rapidement.

Une des modifications qui affecte LACRALO, c'est une demande pour que LACRALO amende ses statuts pour accepter des membres individuels. On a parlé de cela dans le groupe de travail.

Deuxième point, nous devons gérer le groupe de travail consolidé. Au sein de l'ALAC, ce groupe travaille sur les politiques et donne des conseils. Et le groupe de travail propose différentes réponses. Il est donc important dans la région de participer à ce groupe de travail.

---

---

Nous avons un membre individuel de l'Asie-Pacifique qui répond à tous les commentaires. Moi, je crois que nous pouvons faire la même chose en Amérique latine et répondre beaucoup plus à ces commentaires. Et je crois qu'on doit tous participer à ces politiques. Et cela, c'est le bon groupe de travail pour ce faire.

Nous avons ensuite l'EPDP, le processus accéléré d'élaboration de politique pour les données gTLD. León Sanchez va vous en parler un petit peu plus. Nous avons un rapport de ce groupe de travail. Donc il est extrêmement important que vous lisiez cela, que vous lisiez ce rapport du groupe de travail parce qu'en fait de compte, on sera tous affectés par le groupe de travail sur le processus accéléré d'élaboration de politique.

Dans la présentation de Sergio, on a parlé du WHOIS, du RGPD. Et pour l'Amérique latine, on ne pense qu'à l'Europe lorsqu'on parle de RGPD et cela n'est pas vrai. Cela nous impacte également parce que nous avons ces règlements de protection des données qui sont en rapport avec le WHOIS et tout cela est en rapport avec le RGPD. Tout est lié. Et en fin de compte, nous devons être très alertés à ce sujet par rapport à la protection des données et par rapport à au RGPD. Ce sont des politiques importantes.

En ce qui concerne les commentaires ouverts sur diverses politiques, nous avons l'utilisation des noms Croix-Rouge/Croissant-Rouge. Nous sommes au courant de l'existence de la Croix-Rouge en Amérique latine. Et il y a une analyse qui a été effectuée sur la protection de ces noms au niveau des gTLD. La période de commentaires s'est close hier. Donc cela, c'est un sujet sur lequel nous devons réfléchir.

---

Il y a un commentaire encore ouvert sur les procédures ultérieures, le développement des politiques des procédures ultérieures. Cela a à voir avec le groupe de travail des pistes de travail un à quatre. Et il faut être très prudent à ce niveau parce que ces rapports couvrent les gTLD et les différentes procédures qui existent par rapport aux enchères et aux recettes des enchères.

Nous avons également le rapport initial du processus accéléré d'élaboration de politiques, EPDP. Cela, j'en ai déjà parlé. Et il y aura une présentation très bientôt à ce sujet. Je crois que la période va se clore le 21 décembre.

Ensuite, nous avons le transfert de noms de domaine entre titulaires de noms de domaine et opérateurs de registre. Il s'agit du troisième rapport donc il n'y a pas de commentaires à faire ici.

Ensuite, il y a d'autres thèmes qui ne sont pas d'une importance vitale mais qui concernent d'autres types de résolution de litiges pour les noms de domaine, ce thème est lié à un problème qui a surgit au Canada par exemple.

Et finalement, nous avons le groupe de travail sur les noms géographiques, la piste de travail numéro cinq. Et c'est le type de rapport initial que nous avons ici. Nous connaissons les coprésidents de ce groupe de travail et nous savons qu'il y a eu des débats très actifs sur ces questions. Et ce groupe de travail porte sur les noms géographiques. Olga travaille dans ce groupe de travail.

Voilà, j'ai fini. Je vous remercie.



---

HAROLD ARCOS : Oui, c'est bon. Allez-y.

LEÓN SANCHEZ : Bien. Alors nous allons d'abord commencer par parler du rapport préliminaire du groupe de travail qui travaille sur le PDP accéléré, le groupe de travail du EPDP, qui est en train de réviser la spécification temporaire concernant les données d'enregistrement des gTLD. Comme vous le savez, il y a eu des problèmes, il y a eu une spécification qui a été présentée par le Conseil d'Administration et l'idée ici est de mettre en ligne l'accord existant actuellement des registres et des bureaux d'enregistrement d'ICANN avec ICANN de façon à ce qu'ils puissent respecter le règlement du RGPD.

Est-ce que vous pourriez s'il vous plaît afficher sur l'écran le rapport préliminaire ? Je sais qu'il y a une version en espagnole. Vous pouvez afficher la version en espagnole ou en anglais si vous ne l'avez pas. Les deux versions sont disponibles. Alors est-ce que vous pourriez s'il vous plaît mettre sur l'écran une de ces versions préliminaires ?

Nous n'avons pas révisé la version dans son ensemble parce que c'est une centaine de pages que contient ce rapport, mais je voudrais qu'on fasse une petite révision des principaux thèmes couverts par ce rapport. Et ce rapport est ouvert pour la période de commentaires publics jusqu'au 21 décembre, ce qui veut dire que vous avez jusqu'à vendredi pour faire des commentaires. Si LACRALO veut faire un commentaire, ce serait important que vous soyez au courant de ce document et que vous respectiez la date butoir qui est vendredi 21 décembre, c'est-à-dire dans quelques jours.

---

Il est important aussi de dire que les commentaires seront fournis de manière différente. Nous n'allons pas suivre de format traditionnel de commentaires. Ici, ce que nous allons faire, c'est travailler avec un Google Docs, un document de Google et certaines questions doivent être complétées de façon à ce que le groupe de travail puisse avancer dans ces délibérations et de façon à présenter toutes les recommandations que nous allons faire au Conseil d'Administration et à la GNSO en termes de spécification temporaire.

Et en quelques mots, je dirais que ce rapport inclut 22 recommandations préliminaires. Et il est important d'ajouter que ces recommandations sont préliminaires. Cela veut dire que ce n'est pas un accord qui existe encore sur les recommandations. Les membres du groupe de travail ne sont pas encore parvenus à un accord. Ce sont des recommandations qui sont basés sur d'autres rapports. Il y a beaucoup de notes en bas de page parce qu'il y a certains membres du groupe de travail qui ne sont pas d'accord avec les recommandations ou qui ne soutiennent pas les recommandations. C'est pour cela qu'il est important de tenir compte du fait que ce document reprend les différentes opinions des membres du groupe de travail.

Il est clair que vous pouvez lire les pièces jointes de ce document, les annexes. Vous trouverez davantage d'informations. Il y a différents documents qui accompagnent ce document contenant les 22 recommandations. Et il y a en outre huit questions destinées au public en général et c'est la partie dans laquelle LACRALO et les autres RALO aussi vont pouvoir donner leur avis en répondant à ces questions.

Donc la première recommandation, si nous regardons le document, cette première recommandation concerne l'objectif du traitement des

---

données. Les objectifs détaillés ici dans la recommandation sont liés à la façon dont les données sont collectées et traitées par ICANN par les différentes organisations, les différents acteurs dans l'écosystème d'ICANN, que ce soit les bureaux d'enregistrement ou les titulaires de noms de domaine ou les opérateurs de registre et les tierces parties comme par exemple les systèmes d'entiercement de données.

Vous pouvez voir ici les différents objectifs. Et la recommandation faite par l'équipe de ce PDP accéléré indique qu'il faut établir le droit du titulaire de nom de domaine et que cela devrait être fait dans un système de façon à ce que le titulaire du nom de domaine puisse exercer les droits correspondant du noms de domaine pour pouvoir activer et assigner les noms de domaine.

Le deuxième objectif est de maintenir la stabilité, la sécurité et la résilience du système de noms de domaine, qui est en accord avec la mission d'ICANN, bien sûr. Et il est clair que cela s'applique aux tierces parties qui ont un intérêt légitime sur les éléments des données. Et dans ce cas-là, après le processus du EPDP, ils devront contrôler les données non publiques.

Ensuite, il est dit qu'il faut permettre la communication avec et ou la notification aux titulaires de noms enregistrés et aux agents délégués pour permettre aux notifications d'avoir lieu.

Le quatrième objectif est de mettre en place des mécanismes pour protéger les données enregistrées et le nom en cas de problème commercial ou technique ou en cas de non-possibilité pour un opérateur de registre ou un bureau d'enregistrement de travailler. Nous avons des cas d'opérateurs de registre qui ont des problèmes

---

techniques ou qui ont des problèmes au niveau de leur business et qui ne peuvent plus continuer à opérer, à gérer ces opérations. Cela permettrait d'avoir un système de backup qui permettrait de protéger les informations en cas d'urgence ou de problème. Et bien sûr, cela doit être fait en fonction et en accord avec les objectifs mentionnés.

Ensuite le point cinq concerne la gestion des conformités contractuelles et le contrôle des demandes et la présentation de plaintes et autres points qui seront sous la responsabilité des utilisateurs de l'internet. Par exemple pour des recherches académiques, pour le bénéfice de la sécurité et de la stabilité de l'internet, pour les chercheurs en général de façon à fournir davantage de stabilité et de résilience au réseau.

Ensuite il y a un autre objectif qui est de coordonner et faciliter les politiques en relation à l'enregistrement des noms de domaine. Nous avons par exemple l'UDRP, l'URS. Donc voilà, c'est un autre objectif qui a été identifié comme étant un objectif légitime de collecte des données des titulaires de noms de domaine.

Ensuite, nous avons le processus de validation. C'est le fait que les titulaires de noms de domaine doivent respecter les politiques adoptées par les opérateurs de registre. Comme vous le voyez, le principal objectif de ce groupe de travail est de travailler sur ces politiques accélérées et d'identifier les objectifs de traitement et de collection de données et les justifications du traitement de ces données et donc d'identifier tout cela de façon à pouvoir adopter un système de noms de domaine de premier niveau.

La question pour la communauté serait est-ce que les objectifs sont suffisamment détaillées ? Et si ce n'est pas le cas, s'ils ne sont pas assez

---

spécifiques, on se posera la question : quel est l'objectif de la communauté pour modifier ces objectifs ? Et s'il y a une proposition pour modifier ce texte, il faut fournir des justifications et cela doit être en ligne avec le RGPD.

Et l'autre question est s'il y a d'autres objectifs, il faut les ajouter à la liste. Il s'agit d'une liste qui n'est pas limitée aux objectifs dont nous avons parlés qui ont été présentés ci-dessus auparavant. En fonction des commentaires et de contributions de la communauté, il y aura peut-être d'autres objectifs qui vont être ajoutés à la liste et qui devront être en ligne avec le RGPD. Et il faut tenir compte du fait que tous les résultats produits par ce groupe de travail doivent être en ligne et en accord avec le RGPD, en conformité avec la réglementation sur la protection des données.

Ensuite, nous avons une autre recommandation – comme je l'ai dit, il y en a 22. La deuxième recommandation est très importante. Et cette recommandation est liée aux questions auxquels devront répondre les membres du groupe afin de déterminer si les livrables qu'ils vont devoir fournir sont adéquats ou s'il y a des modifications qui sont nécessaires. Dans ce cas-là, il y a quatre questions, si vous les voyez. Ce sont des questions préliminaires auxquelles il faut répondre.

Quels sont les objectifs légitimes ? Comme vous le savez aujourd'hui, avant le RGPD, il y avait des données auxquelles on pouvait accéder et auxquelles les titulaires de noms de domaine pouvaient accéder. Et ces données étaient exposées et c'est le cas aujourd'hui. Mais une des questions auxquelles le groupe doit répondre est quels sont les objectifs légitimes qui pourraient permettre à une tierce partie d'accéder à ces informations ?

---

En ce qui concerne l'accès à ces données non publiques par rapport aux questions de sécurité, par rapport aux forces de l'ordre et de la part des forces de l'ordre, comme je l'avais dit auparavant, les informations qui sont fournies aux agents, ce sont des enquêtes sur les noms de domaine. Cette question qui se pose : quels sont les critères d'éligibilité pour les forces de l'ordre et comment cela peut-il être établi ? Il faut encore répondre à cette question. Et la communauté doit faire plus dans ce groupe de travail EPDP pour terminer en temps et en heures et pour être en conformité avec le RGPD. Donc la question qui se pose : quels sont les différents groupes qui vont déposer des dossiers de candidature, qui vont demander l'accès ? Mais certains groupes ne seront peut-être pas reconnus. Donc on a besoin de beaucoup d'informations à ce niveau.

Ce qu'il y a d'important également, c'est de prendre en compte les différentes parties intéressées. Une fois qu'on a identifié les différents groupes de travail, quelles sont les données universelles non publiques où l'accès est requis ? Nous avons besoin d'identifier les utilisateurs ayant un intérêt légitime et ce n'est pas la même chose que fournir ces informations aux forces de l'ordre. Ce n'est pas la même chose, par exemple pour ce type d'informations, s'il y a un chercheur privé, un chercheur universitaire qui peut demander, avoir besoin de ces données, ce n'est pas le même cas de figure. Cela aussi, il faut le prendre en compte.

Je ne crois pas que c'est le bon temps de parler de ces 22 recommandations. On n'a pas assez de temps. Mais ce que j'aimerais faire, c'est être en mesure de répondre à vos questions si vous avez des questions ou des commentaires. C'est une nouvelle procédure qui va

---

---

exister maintenant. C'est la première fois que l'ICANN travaille à cela parce que cela dérive d'une nouvelle réglementation.

Ce concept est quelque peu nouveau. On a une grande flexibilité. Mais il faut être très prudents néanmoins parce qu'on est en terre inconnue. Il y a tant de cas de figure, tant de situations à envisager. Il faut absolument prendre en compte qu'on a besoin d'une politique finalisée dans ce cadre. Comme vous le savez, c'est quelque chose à prendre en compte parce que ce sont des spécifications temporaires que nous avons actuellement et elles doivent être ratifiées pour 12 mois mais elles sont temporaires. Et à la suite de ces 12 mois, lorsque cette période se sera écoulée, et bien les parties contractantes n'auront plus à suivre ce processus et cela peut poser des problèmes et avoir des conséquences importantes.

Donc je crois qu'il est essentiel que vous lisiez ces recommandations de près. Il y a 11 questions à prendre en compte. Nous n'avons que peu de temps. La date limite est vendredi.

Sergio, je vous redonne la parole et je suis prêt à répondre à des questions.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup León. C'est toujours un plaisir que de vous écouter et de vous donner la parole dans ce cas.

Je vois qu'Alejandro propose la création d'un groupe de travail consolidé. C'est très bien. Nous n'avons que très peu de temps, vous savez. Ce que je suggèrerais, c'est que vous donniez les questions à León par le chat.

---

On va avoir un webinaire maintenant sur l'acceptation universelle. Je vais donner la parole à Sávyo Vinícius Morais. Et j'aimerais vous remercier de votre participation et de votre soutien pour la région. Et merci beaucoup pour tout votre travail. On est toujours content de vous écouter, León.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup à toutes et à tous. Désolé d'avoir pris un petit peu trop de temps mais merci de m'avoir donné la possibilité de m'exprimer.

SERGIO SALINAS PORTO : Avec grand plaisir.

Nous avons maintenant ce webinaire sur l'acceptation universelle. Nous avons deux intervenants à qui je vais donner la parole qui vont se présenter. Et je les remercie d'avance. Allez-y.

MARK DATYSGELD : Vous m'entendez bien j'espère ?

SERGIO SALINAS PORTO : On vous entend très bien.

MARK DATYSGELD : Je vais m'exprimer en portugais parce que c'est une question assez complexe mais... En fait, non, je vais parler en espagnol.

Parlons de l'acceptation universelle. Ce n'est pas nouveau et c'est quelque chose de très important. C'est un sujet bien connu pour nous tous et important pour l'Amérique latine.

---

Nous faisons cela en association avec d'autres associations et nous travaillons avec Pablo [inintelligible] qui travaille à une association, [inintelligible] et également une entreprise. Il connaît bien la situation des entreprises commerciales en Amérique latine. Et nous devons prendre en compte les noms de domaine qui doivent être acceptés et validés dans nos courriels parce que jusqu'à 2012, et bien il était nécessaire de travailler de cette manière parce que l'acceptation universelle n'était pas toujours bonne pour différents sites web et plateformes.

Donc vous voyez la distribution des IDN ccTLD, des noms de domaine internationalisés, par exemple Russie, c'est très important. Nous avons des IDN ccTLD en Chine, en Inde, en Corée du Sud. C'est très important dans ces régions et il faut prendre cela en compte parce que ce ne sont pas des caractères ASCII. Ils sont convertis par une formule en utilisant des Punycode. C'est un type de traduction de caractères qui peut être compris par différents serveurs ou ordinateurs. Cela, c'est un point très technique.

Par exemple les caractères cyrilliques, dans ce cas, pour la Fédération de Russie, nous avons des caractères cyrilliques. Cela ressemble à un P si vous le regardez de près mais c'est un caractère spécifique, précis de la langue russe. Alors il y a des conflits qui peuvent exister et cela a trait à l'intégrité du DNS, du système des noms de domaine. Et il y a plus d'un million de noms de domaine de ce type. Par exemple le ministère de l'Intérieur russe, la société civile également. Donc ce sont des IDN importants. Ce ne sont pas les seuls. Nous avons également des IDN en Inde.

---

Comme vous pouvez l'observer sur l'écran, nous avons le devanagari par exemple, les différentes écritures et scripts qui existent en Inde. Ce sont des caractères qui sont utilisés en Inde et qui sont différents de ce qui est utilisé dans d'autres parties du monde. Cela s'est développé également en Inde et l'adoption est très forte à ce niveau.

Nous travaillons avec Daniel Finck, on le remercie de son aide – il est avec nous sur le chat – ces collaborations avec le Brésil et le reste du monde. Et on aimerait obtenir votre soutien dans la communauté d'Amérique latine. Je crois que nous devons débattre de cela parce que ce serait très intéressant d'effectuer ce type de recherches. C'est assez simple à effectuer. Nous savons le faire, nous pouvons travailler ensemble, vous pouvez travailler avec Daniel, avec Pablo. Donc on a les connaissances nécessaires. J'aimerais donc vous inviter tous à participer à cette recherche.

Nous avons différents problèmes qui existent et dans ce cas, je vais parler du plus important selon moi, c'est l'ancien code Java qui existait qu'on a utilisé depuis qu'on a lancé des sites web. Il y avait une identification alphanumérique de A à Z et de 0 à 9 mais on ne peut pas être utilisé, ce code, dans d'autres langues, en devanagari par exemple.

Et beaucoup de parties prenantes, ONG ou autres, aimeraient pouvoir utiliser leur propre langue et leur adresse dans leur propre langue. C'est pour cela que c'est un thème important. Nous avons déjà par exemple des bibliothèques qui n'ont pas de soutien concernant l'IDN et ne supportent pas l'acceptation universelle. Nous avons aussi d'autres plateformes importantes dont il nous faut tenir compte et je recommande donc que l'on commence à utiliser ce type de plateforme.

---

Nous avons un autre problème qui est lié à la sécurité. C'est un site qui est très populaire qui est le [epic.com] et il y a un bug pour les navigateurs Chrome et Firefox si on utilise la version du Punycode. Voilà ce que vous allez voir lorsque vous allez le mettre en Punycode dans le cas de [epic.com]. Donc c'est une préoccupation pour la communauté. Il est difficile de développer ces sites internet de manière sûre et sans danger.

Je m'excuse, j'ai parlé un petit peu vite mais je sais qu'on est en retard. Et pour conclure, je dirais que nous demandons à la communauté de participer. Ici, notre objectif est que si vous souhaitez participer, vous pouvez joindre Daniel ou me joindre moi-même ou encore Fabio. Nous voulons développer ce projet dans la région parce que cela va nous donner la possibilité d'être plus flexible et cela nous donnera aussi d'autres opportunités commerciales au niveau de la région.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup Mark, merci beaucoup pour votre présentation. Je vous remercie. Je sais que vous avez eu un problème technique, donc merci beaucoup pour les efforts que vous avez faits.

Je crois que maintenant, c'est à Sávyo de prendre la parole, non ? Sávyo, est-ce que vous êtes là sur l'appel ? Est-ce que vous m'entendez ?

SÁVYO VINÍCIUS DE MORAIS : Oui, je vous entends.

---

SERGIO SALINAS PORTO : Sávyo, allez-y, vous avez la parole. Vous pouvez commencer votre présentation.

CLAUDIA RUIZ : Sávyo, excusez-moi de vous interrompre mais vous parlez en portugais dans le canal anglais et on ne vous entend pas. Vous n'êtes pas sur le canal portugais.

HAROLD ARCOS : Sergio, est-ce qu'il nous faut reconnecter Sávyo? Nous vous rappelons que pendant ce temps, vous pouvez votre question par écrit sur le chat de façon à ce que l'on puisse poser les questions aux intervenants.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Harold. Puisque nous sommes en retard, je vais demander au personnel de l'ICANN de nous rajouter quelques minutes pour que nous puissions finir notre séminaire web.

CLAUDIA RUIZ : Oui, Sergio, les interprètes peuvent rester dix minutes de plus.

SERGIO SALINAS PORTO : Parfait, merci. Nous allons informer Sávyo de ces dix minutes pour qu'il adapte sa présentation.

SÁVYO VINÍCIUS DE MORAIS : Est-ce que vous m'entendez ?

---

CLAUDIA RUIZ : Oui, on vous entend. Allez-y.

DANIEL FINK : Sergio, pendant que l'on résout ce problème, est-ce que vous permettez que je prenne la parole ?

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, allez-y Daniel.

DANIEL FINK : Merci Sergio. Merci Mark pour votre présentation. Je voulais vous dire que ce projet a donné lieu à beaucoup de participation de [inintelligible] au Brésil, c'est pour cela que nous voulions le présenter à la communauté. Et c'est pour cela que nous voulions le présenter à la communauté de l'acceptation universelle. C'est très important et nous devons être prêt pour les noms de domaine.

La partie la plus simple est le [webmail] ou les formulaires web. Donc c'est quelque chose qui comprend et qui concerne une grande partie de la communauté, beaucoup de compagnies par exemple. Donc pour les membres de [inintelligible] comme Pablo et Vanda, nous avons la possibilité d'être en contact avec eux et cela peut être une bonne possibilité de participer aux efforts de la région.

Comme vous le savez, notre région a un IDN. En portugais par exemple avec différents accents, différents signes, nous avons des lettres différentes particulières, donc ce n'est pas seulement pour les écritures ou les alphabets russes ou indiens, c'est aussi pour notre région. Cela nous permet de participer sur de nouveaux marchés. C'est comme cela que nous avons eu le soutien de NIC.br et il y a beaucoup de demande,

---

une demande en croissance de la part de la communauté. Donc si cela vous intéresse, je crois que c'est important et cela s'applique aussi aux pays hispanophones. C'est un grand effort et nous sommes à votre disposition.

Je vous remercie et je donne maintenant à la parole à Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Daniel, merci beaucoup pour vos commentaires et pour votre soutien.

Je crois que Sávyo est en ligne alors nous lui donnons la parole. Allez-y Sávyo.

MARCELO TELEZ : Sergio, vous m'entendez ?

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, je vous entends mais nous attendons Sávyo.

MARCELO TELEZ : Nous voudrions aussi aider.

SERGIO SALINAS PORTO : Sávyo, allez-y. Claudia, est-ce que nous avons le présentateur en ligne. Bien.

SÁVYO VINÍCIUS DE MORAIS : Tout cela se base sur le HTML5 qui valide un courriel que nous allons inclure dans le formulaire. Et nous avons réalisé qu'il y avait des

---

problèmes pour cette méthode parce que 30 % des courriels écrits... Il y avait une situation dans laquelle il n'y avait pas de correspondance entre le contexte et les ccTLD, l'IDN et avec les caractères chinois. Et nous avons compris que lorsque nous devons travailler avec des caractères non ASCII, nous avons constaté que cela ne supportait plus la validation.

Et dans la partie qui était écrite de la droite vers la gauche, c'est la marque du HTML, le document HTML5. Les différents documents indiquaient que la définition d'un courriel valide devait dériver de cette liste de RFC 5322 et de [inintelligible]. Et sur le même site, il y avait des expressions pour la validation des données à inclure. Mais il y a aussi un point qui n'est plus accordé avec la nouvelle définition et le test d'une expression de la preuve qu'ils ne sont pas d'accord avec cela et le résultat qu'il n'y a pas de cohérence lorsque nous avons dû créer de nouvelles expressions régulières.

Lorsque nous avons commencé à tester le HTML 5,3, qui tient compte de la conformité avec l'acceptation universelle. Et nous avons une définition que vous voyez ici sur l'écran, une sur l'extension des boîtes courriels et la deuxième pour la définition de l'IDN. Mais cela ne suggère aucunes méthodes de validation et cela nous permettrait de modifier ce site web pour qu'il puisse accepter de nouveaux noms de domaine et pour être en conformité, comme je l'ai dit. Mais cela pourrait aussi provoquer des problèmes une fois la mise à jour effectuée dans le cas des plateformes. Par exemple, il y a des plateformes finales qui ne sont pas préparées pour recevoir les noms de domaine contenant des caractères qui ne correspondent pas à l'implémentation. Donc ce qui risque d'arriver, c'est qu'on va conserver des noms de domaine et

---

adresses courriel en SMTP [UFB] et il faut qu'il y ait une correspondance. Dans certains cas, cette correspondance aura lieu, dans d'autres non. Donc il y a un phénomène de conversion qui existe et nous pouvons ainsi avec cette conversion mettre en place quelque chose qui n'était pas considéré dans ces plateformes et qui n'a pas pu être reconnu dans le courriel.

Il y a un autre cas, le SMTP dans la nouvelle plateforme et cela, c'est pour la nouvelle mise en œuvre en utilisant le SMTP UTF-8, cela, c'est pour les serveurs courriels. Et à ce moment-là, il faut prendre en compte les spécifications et même dans ce cas, il y aurait des erreurs.

Donc moi, je crois que nous devons savoir quels sont les serveurs qui peuvent fonctionner, dans ce cas de figure, peut-être utilisés pour l'actualisation. Cela nous permettra d'inclure d'autres communautés et d'avoir une meilleure acceptation universelle avec peut-être l'open source. Et cela peut avoir un impact sur le nombre maximum de plateformes. S'il y a des doutes qui existent, j'ai posté quelques liens qui peuvent vous aider, si vous avez des doutes pour utiliser certaines plateformes.

Donc j'aimerais vous remercier de votre attention. Vous avez mon adresse courriel à l'écran. N'hésitez pas à me contacter. Nous sommes très intéressés par ce projet pour l'Amérique latine pour toute la communauté.

SERGIO SALINAS PORTO :      Merci beaucoup Sávyo.

---

Nous sommes à la fin de cette téléconférence. Nous allons avoir maintenant une évaluation du webinaire. Vous l'avez à l'écran.

CLAUDIA RUIZ :

La première question, c'est : l'horaire du webinaire, 23:00 UTC, vous convenait-il ?

Question suivante : la technologie utilisée pour le webinaire ? Veuillez répondre s'il vous plaît.

Question suivante : est-ce que les intervenants ont fait preuve de maîtrise du sujet ?

Question suivante : êtes-vous satisfait du webinaire ?

Dans quelle région vivez-vous actuellement ?

Combien d'années d'expérience avez-vous dans la communauté ICANN ?

Dernière question : quel(s) sujet(s) aimeriez-vous que nous couvrions pour les webinaires à venir ?

Merci beaucoup de votre participation. Le questionnaire est maintenant terminé.

Merci beaucoup de vous être joint à cette téléconférence. N'oubliez pas maintenant de vous déconnecter. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**